



Nice le 12 juin 2018

Monsieur Jacques FROSSARD
Directeur Régional
SNCF Réseau - Marseille

Monsieur le Directeur

Objet : sauvegarde de la ligne internationale
Nice Breil Tende Cuneo/Vintimille

Après la manifestation du 3 septembre 2017 à Breil/Roya, soucieux de la tardive livraison de la section en travaux Breil >Tende et du retard pris dans le financement du CPER 2015/2020 l'Association Les Amis du Rail Azuréen et Le Comité Franco/Italien ont organisé le 10 juin 2018 une nouvelle manifestation à Breil. L'appel a été entendu par une vingtaine d'élus Français et Italiens et la participation de 300 personnes.

La ligne est actuellement fermée jusqu'au 12 juillet pour la réalisation de la 1ère phase des travaux financés à hauteur de 29 M€ par l'Etat italien. Elle sera réactivée le 13 juillet selon la SNCF mais la vitesse des trains n'excèdera pas 40 km/h entre Breil et Tende selon SNCF Réseau.

La 2ème phase doit se poursuivre dans le cadre des grands travaux du Contrat de Plan Etat/Région 2015/2020. A ce jour malgré nos démarches auprès des élus et des parlementaires, la Région PACA et le gouvernement, la budgétisation des travaux votés en Conseil régional n'est pas totalement abondée. Notre crainte est que ces travaux prévus entre 2015 et 2020 soient renvoyés au CPER suivant 2020/2025 reportant ainsi la 3ème phase en 2030 ou au-delà qui déterminera la normalisation de la ligne (vitesse 80 km/h).

En cours depuis 2013, cinq années déjà (ouverture de la Commission Mixte relative à la Convention de 1970), les discussions stagnent à l'élaboration de la nouvelle convention d'exploitation de la ligne Breil > Tende entre les Etats France et Italie. Les populations des vallées des Paillons, Bévéra, Roya ainsi que nos amis italiens de la vallée de la Vermenagna partagent les mêmes inquiétudes sur l'avenir de la ligne. Le rapport SPINETTA décidant l'abandon des petites lignes classées en catégories de 7 à 9 selon l'UIC ou le gouvernement les concédant aux régions sans véritables moyens engageant même son avenir immédiat.

La section Nice Breil/Roya, bien qu'un investissement important ait été réalisé pour moderniser la ligne, son entretien régulier laisse à désirer :

L'AAR tient à attirer votre attention en particulier sur les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales et les drains des murs de soutènement. Ces dispositifs ne sont pratiquement plus entretenus correctement depuis près de 40 ans. En cas de fortes précipitations ou de longs épisodes pluvieux dont la survenue ne fait aucun doute, en de nombreux endroits la plateforme de la voie risque d'être emportée ou enfouie par des glissements de terrains. Dans tous les cas les coûts des remises en ordre seraient (ou plutôt seront) bien supérieurs aux coûts d'un entretien régulier. Ces événements pourraient facilement servir de prétexte à un abandon définitif de la ligne.

Aujourd'hui perdurent 5 ralentissements étalés dont les causes sont des aléas géotechniques : à Bon Voyage les travaux de sécurisation de la falaise sont à terminer, à Peillon le tunnel des Bouisses est sous surveillance suite à l'instabilité de la colline, entre Peille et L'Escarène des enrochements sont à réaliser, dans le tunnel de Braus l'assise de la voie est sur un sol de gypse ou ruisselle une source d'eau difficile à maîtriser, à la sortie de Sospel la voie passe sur une ravine.

Cette succession de ralentissements prolonge les temps de parcours de 15' entre Nice et Breil et de 45' entre Breil et Tende. Avec les croisements de trains c'est plus d'une heure supplémentaire de temps de parcours entre Nice et Tende. Nous sollicitons en urgence l'intervention de la SNCF pour réduire les ralentissements sur le parcours Nice Breil ; les péages qu'elle perçoit de la Région PACA doivent être utilisés aussi à cet effet.

Des principales questions restent posées ;

Breil/Roya > Tende, dans quelles conditions vont se dérouler les travaux de la 2^{ème} phase dans le cadre du CPER 2015/2020 et à quelle date limite le financement devra intervenir pour leur réalisation avant fin 2020 ?

Nice > Breil/Roya, les travaux de sécurisation de la falaise de Bon Voyage ont été effectués quelles sont les motifs qui exigent un ralentissement ? Qui doit effectuer les travaux complémentaires s'ils sont nécessaires.

Des travaux d'endigages ont été effectués sur la rivière Le Paillon pour stopper (?) les mouvements de terrains où se situe le tunnel des Bouisses, ont-ils une incidence sur le maintien du ralentissement à l'entrée du tunnel ?

Entre les gares de PEILLE et de L'ESCARENE suite aux intempéries quelques blocs se sont détachés de la paroi rocheuse. Elle a été traitée et placée sous surveillance. Un ralentissement a été installé sur la zone, à quelle date la circulation des trains sera normalisée ?

Des travaux sont-ils prévus dans le tunnel de Braus pour capter l'eau qui dégrade l'assise ferroviaire ou autres ? A quelle date la vitesse initiale de 100 km/h sera-t-elle admise ?

Nous n'avons aucune information sur les travaux de réécriture de la convention de 1970. En 2017 vous aviez annoncé une avancée dans les médias, pouvez-vous nous donner quelques infos sur le sujet ?

Nos actions successives ont pour objectifs d'apporter notre aide aux élus et aux parlementaires qui effectuent les démarches auprès du gouvernement et des instances législatives. La

participation de nombreux élus et d'une bonne présence des populations à cette manifestation confirme notre détermination à poursuivre le combat jusqu'à la pérennisation de la ligne, un service public ferroviaire indispensable aux déplacements quotidiens des populations et usagers.

Mais aussi d'informer les usagers et élus de la situation ferroviaire dans les Alpes Maritimes.

En espérant que notre missive aura une réponse de votre part, nous vous en remercions par avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur,

L'expression de mes sentiments distingués.

Le Président : Germain Nallino

A small, square image containing a handwritten signature in blue ink. The signature is cursive and appears to read 'Germain Nallino'.

Copie ; Conseil Régional, Conseil Départemental, Parlementaires.